

## **Une Maison des Seniors dans le 11<sup>ème</sup>, pourquoi faire ?**

Le besoin d'une Maison spécifique d'adressant aux Seniors, notamment personnes âgées isolées, s'est fait sentir depuis longtemps. Il existe déjà un grand nombre d'Institutions, Centres sociaux, Associations, Collectifs tournés vers le public Seniors. Toutefois, un grand nombre de personnes hésitent pour toutes sortes de raisons à s'y adresser pour résoudre leurs problèmes quotidiens. C'est pour eux que la commission Solidarité du Conseil des Seniors du 11<sup>ème</sup> a repris le projet de la Maison des Seniors.

### **La Maison des seniors du 11<sup>ème</sup> a pour fonctions :**

- Mettre à disposition des Seniors un lieu spécifique qui leur est dédié
- Proposer une écoute, une information personnalisée et une aide à l'orientation de solutions pour les aspects de la vie quotidienne des Seniors
- Rencontrer d'autres Seniors pour des échanges concernant la vie dans l'arrondissement et les possibilités de réalisations de ses envies ou désirs
- Faciliter les points d'entrées dans les institutions ou services prestataires, EPF, M2A, centres sociaux, clubs divers, prestations diverses ...

### **Pour remplir ses fonctions, la Maisons des Seniors doit être :**

- Un espace adapté et convivial
- Une documentation disponible, adaptée, à jour ...
- Sans condition d'accès
- En lien coopératif avec EPS, M2A ...

### **La Maison des Seniors du 11<sup>ème</sup> n'est pas :**

- Une structure qui fait doublon avec ce qui existe déjà  
*(sa spécificité est de s'adresser essentiellement à des Seniors : la Maison sera spécialisée pour les Seniors dans les divers chapitres de leur vie pour les orienter vers la réponse à leur questionnement)*
- Un foyer de loisirs  
*(il existe déjà des foyers ou clubs de seniors, des centres de loisirs, la Maison des Seniors vise à agrémenter son accueil et son aide aux personnes)*
- Un organisme de soutien permanent à la personne  
*(des structures ou des associations ont vocation à assurer un suivi, la M2A par exemple, la Maison des Seniors devra avoir des relation avec elles)*
- Un lieu de résolution des problèmes administratifs des régimes de retraite  
*(là aussi des organismes ont vocation ou se sont donné pour mission de renseigner les personnes sur la constitution des dossiers de retraites. La Maison des Seniors s'adressera à eux)*

### **La Maison des Seniors rendra compte chaque année aux élus de l'Arrondissement et au Conseil des Seniors**

NB :

- ➔ les prochains travaux devront porter sur la structure gestionnaire et le personnel
- ➔ un inventaire des organismes concernés devra être entrepris avec des contacts